

Compte-rendu du Conseil d'école du 10/11/2020  
Ecole élémentaire Yermenonville – Houx

Le Conseil d'école s'est réuni le 10 novembre 2020 en visio-conférence, sous la présidence de Mme PACHECO Elise, directrice de l'école et secrétaire de séance.

Présents :

- Mme PACHECO, directrice et enseignante en CM1/CM2
- Mme DA, enseignante en CP/CE1
- Mme DANFREVILLE, enseignante en CE1/CE2
- Mme BLAMPAIN, enseignante en CE2/CM1
- Mme GOUHIER, enseignante en CP/CE1 le vendredi et en CM1/CM2 le jeudi
- Mme TORCHON, conseillère municipale de Houx déléguée aux affaires scolaires
- M. BENARD, conseiller municipal de Yermenonville délégué aux affaires scolaires
- Mmes CHEDEVILLE, CORTES, DANOUN, DELAUNAY et VAILLOT, représentantes des parents d'élèves

Excusés : - Mme FERANT, IEN Chartres IV  
- M. BRIAR, maire de Houx

**1) Présentation du conseil d'école : voir ci-dessus la liste des participants**

**2) Elections des représentants des parents d'élèves : résultats, modalités d'organisation du vote, communication aux familles**

Le 9/10/2020 ont été élues représentantes des parents d'élèves : Mme CHEDEVILLE, Mme CORTES, Mme DANOUN, Mme DELAUNAY en tant que titulaires et Mme VAILLOT en tant que suppléante.

1 seule liste de 5 candidats. 78.91 % de participation soit quasiment le même taux que l'an passé (79.5%), ce qui est très satisfaisant. Vote uniquement par correspondance : modalité de vote adoptée en conseil l'an passé, satisfaisante, facilitante pour tout le monde et préférable cette année au vu de la situation sanitaire. Modalité reconduite l'an prochain.

**3) Effectifs et répartitions des élèves pour l'année 2020- 2021, présentation de l'équipe pédagogique**

Constitution de l'équipe enseignante : 5 enseignantes : Mmes DA et GOUHIER (CP/CE1), Mme DANFREVILLE (CE1/CE2), Mme BLAMPAIN (CE2/CM1) et enfin Mmes PACHECO et GOUHIER (CM1/CM2).

M.BARAT, maître E du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED) intervient à Yermenonville.

Au 10/11/ 2020	Ecole Hélène Boucher Site scolaire de Yermenonville			Ecole Rabartin Site scolaire de Houx			Regroupement
	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2	
Habitant Houx	8	14	2	6	8	11	49
Habitant Yermenonville	4	7	3	5	6	4	29
	12	21	5	11	14	15	78
	38			40			78

#### **4) Crise sanitaire : organisation de l'école suite au protocole, présentation du plan de continuité, lors de l'accueil, rappel de l'organisation mise en place par les garderies et les enseignantes**

##### Rentrée septembre

Suivi du protocole en vigueur :

Distanciation physique en espace clos, lavage fréquent des mains, ménage en fin de journée. Pas de brassage entre les deux sites scolaires (annulation des traditionnelles rencontres sportives ou culturelles).

##### Rentrée novembre

Renforcement du protocole :

Port du masque pour les élèves de l'école élémentaire dès le CP. Bonne adaptation des élèves. Changement de masques pendant la pause méridienne, organisation vue avec le personnel de restauration scolaire.

Limitation renforcée du brassage : chaque classe est devenue un groupe. Entrées/sorties séparées dans le bâtiment-école. Zones de récréation définies dans la cour.

Entrées/sorties séparées dans le bâtiment-cantine. 1 seul service de restauration mais les deux groupes sont séparés dans la salle par la distance requise d'un mètre minimum. Même application des zones de récréation, en cohérence avec le temps scolaire.

Durant le temps de garderie périscolaire, des zones ont été définies au sein des lieux d'accueil pour séparer les enfants en 3 groupes : ceux scolarisés à l'école maternelle, ceux scolarisés à Yermenonville et ceux scolarisés à Houx.

Les horaires d'entrée et récréation n'ont pas été décalés du fait de la taille de notre structure qui permet d'éviter les rassemblements importants auxquels sont confrontés les grands groupes scolaires.

Renforcement du ménage avec un nettoyage en cours de journée des parties les plus en contact, à savoir, à l'école de Houx sanitaires intérieurs extérieurs, poignées de portes, robinets. A l'école de Yermenonville, poignées de portes des toilettes et robinets. L'équipe enseignante souhaiterait qu'une désinfection des toilettes soit ajoutée, sachant qu'il n'y a qu'un seul bloc sanitaire pour les deux classes.

Lavage plus fréquent des mains dans la journée, ce qui entraîne une consommation accrue de rouleaux d'essuie-mains coûteuse aux communes, malgré la sensibilisation des enfants faite par les enseignantes. D'une manière générale, l'application du protocole engendre un coût très important en fournitures et personnel de nettoyage.

Présentation du plan de continuité rédigé en septembre à la demande de l'Education Nationale avec 2 niveaux d'organisation prévue selon les hypothèses suivantes :

*Hypothèse 1 : Si des règles sanitaires plus strictes, entraînant une réduction des capacités d'accueil, notamment du fait des règles de distanciation, étaient appliquées en cas de circulation active du virus :*

Accueil prévu en deux groupes au lieu de la classe entière. Fonctionnement sur 2 jours consécutifs en présentiel et 2 jours en distanciel. Les élèves ont été répartis dans les groupes en tenant compte des fratries au sein de l'école et en lien avec la maternelle de Gas.

Nous ne sommes donc pas à ce jour dans l'application du niveau 1. Cependant, les autres principes d'organisation prévus dans le plan de continuité pendant les différents temps de la

journée pour éviter le brassage sont bien mis en œuvre depuis novembre, comme détaillé au point 4.

*Hypothèse 2 : En cas de circulation très active, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée.*

Enseignement en distanciel uniquement selon la période définie. Mails retenus comme mode de transmission du travail. Les mairies donnent leur accord pour le prêt aux enseignantes des ordinateurs portables de l'école pour le travail effectué depuis leur domicile.

## **5) Lecture du règlement intérieur en vue de son adoption avec modifications éventuelles**

Afin de prendre en compte l'obligation d'application du protocole au sein des établissements, tout en évitant de procéder à la modification du règlement intérieur dès qu'une préconisation évolue, la DSDEN conseille l'ajout de la formulation suivante au règlement intérieur :

« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national ».

Afin de faciliter le nettoyage et d'éviter les traces noires faites au sol par certaines chaussures de sport à semelle noire, la municipalité de Houx propose d'ajouter la précision qu'« une paire de chaussures de sport propre, à semelle blanche, devra être utilisée pour la pratique de l'EPS en salle ».

La directrice souhaite retirer les exemples non pertinents d'objets de valeur cités entre parenthèses dans le règlement actuel à savoir « téléphones portables et mp3 ».

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

## **6) Sécurité dont présentation des registres de sécurité, exercices obligatoires, plan Vigipirate : rappel de l'organisation mise en place par les garderies et enseignantes**

Présentation du registre général de sécurité, des registres RSST et DUERP, à disposition des usagers dans le bureau de direction à Yermenonville et dans la classe de CM1/CM2 à Houx. Ces deux derniers registres sont vierges à ce jour.

Deux PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) distincts sont présentés et ce, pour chaque site : le PPMS « risques majeurs » (tempête, nuage toxique, inondation...) et le PPMS « attentat-intrusion ». Un exercice attentat-intrusion de confinement a été réalisé le jeudi 5 novembre et s'est bien déroulé.

3 exercices d'évacuation-incendie sont à faire, un par trimestre. Le premier a été réalisé de manière satisfaisante.

Avant les vacances de la Toussaint, visite sur les deux sites scolaires d'un conseiller prévention de l'Education Nationale demandée par la directrice et les deux mairies. Des conseils ont été apportés et entendus. Des aménagements de sécurisation des écoles sont donc prévus. A court terme :

- à Yermenonville : installation de film occultant sur les fenêtres et verrières de l'école, installation de barres « anti-panique » sur deux portes, permettant de garder l'école fermée et pas seulement l'accès à la cour.
- à Houx : installation prévue d'une gâche électrique au portail principal donnant l'accès à la cour de la mairie et de l'école, ouverture télécommandée grâce à un visiophone

très certainement. Des travaux sont à effectuer pour rendre cette installation possible pour la rentrée de septembre 2021. La sécurisation de l'accès à la garderie est également en réflexion.

Du fait du passage au niveau « urgence attentat » du Plan Vigipirate :

- Fermeture du portail à Houx (les personnes qui doivent pénétrer dans la cour de la mairie ou de l'école appellent pour qu'on vienne leur ouvrir).
- Présence d'un adulte au portail de chaque école sur les temps d'accueil pour filtrer les entrées et accueillir les enfants.
- Accès aux garderies restreint : seuls les enfants pénètrent dans la salle.

**7) Présentation des projets pédagogiques mis en place au sein des classes et de l'école + question des représentants des parents d'élèves : Pour les CE2 répartis entre les 2 sites Houx et Yermenonville, l'activité piscine est-elle envisagée pour le printemps pour les élèves scolarisés à Yermenonville ?**

Ecole entière : participation au Challenge calcul mental (départemental)

CE1-CE2 : projet « du grain au pain » (orge et blé), suivi du Vendée Globe, élevage en classe prévu pour mars pour observer la métamorphose de coccinelles et de papillons, correspondance « rallye cartes postales » avec classes d'autres régions françaises.

CE2-CM1 : participation à Ecolire (départemental), suivi du Vendée Globe, élevage en classe prévu pour mars pour observer la métamorphose de coccinelles

CM1-CM2 : : participation à Ecolire, élevage en classe prévu pour mars pour observer la métamorphose de coccinelles et de papillons, correspondance « rallye cartes postales » puis par mail avec classes d'autres régions françaises

La mairie de Yermenonville, qui souhaite que les élèves de l'école de Yermenonville puissent accéder à l'activité piscine, a demandé la création d'une commission interne à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, dédiée à la mise en place d'une fréquentation règlementée et uniformisée de la piscine d'Auneau par les scolaires appartenant au territoire de la CCPEIDF. Les élèves de Yermenonville pourront donc bénéficier de l'activité piscine pour la prochaine année scolaire. Les conditions d'accès et de tarification des enfants habitant Houx et fréquentant le site scolaire de Yermenonville seront donc vues en amont.

**8) Coopératives scolaires de Yermenonville et de Houx : recettes, utilisation des fonds et soldes.**

Coopérative de Yermenonville :

Solde : + 5 623.39€

Depuis le dernier conseil :

Recettes : 150€ remboursement des arrhes versées au Château de Versailles pour la visite prévue l'an passé et 50€ don de l'association Action et Récréation

Dépenses : 101,27€ cotisations et assurance OCCE

Coopérative de Houx :

Solde : + 1 608.90€

Depuis le dernier conseil :

Recettes : 50€ don de l'association Action et Récréation

Dépenses : 106,271 cotisations et assurance OCCE, 1 773.28€ règlement su solde du séjour à Noirmoutier, 8€ d'adhésion à Ecolire

Pour cette année particulière avec un nombre restreint de sorties ou projets pédagogiques au sein de l'école, décision du conseil des maitres de fixer le montant demandé aux familles pour participation à la coopérative : 15€ par enfant contre 20 habituellement. Rappel que le montant n'est qu'indicatif et que la participation est facultative.

- 9) Question des représentants des parents d'élèves : Suite à l'élection des nouvelles équipes, y a-t-il des projets d'équipements ou de rénovations des infrastructures envisagés ?

A venir: sécurisation des deux écoles (cf point 6)

Equipement en matériel informatique et numérique à Yermenonville : achat effectué d'un nouveau photocopieur, d'ordinateurs portables pour les enseignantes ; achat prévu d'un vidéoprojecteur interactif pour la seconde classe non équipée à ce jour (CP-CE1). L'école devrait être reliée à la fibre d'ici le début de l'année 2021.

Ordre du jour épuisé.  
Séance levée à 19h45

Présidente et secrétaire de séance  
Elise PACHECO

